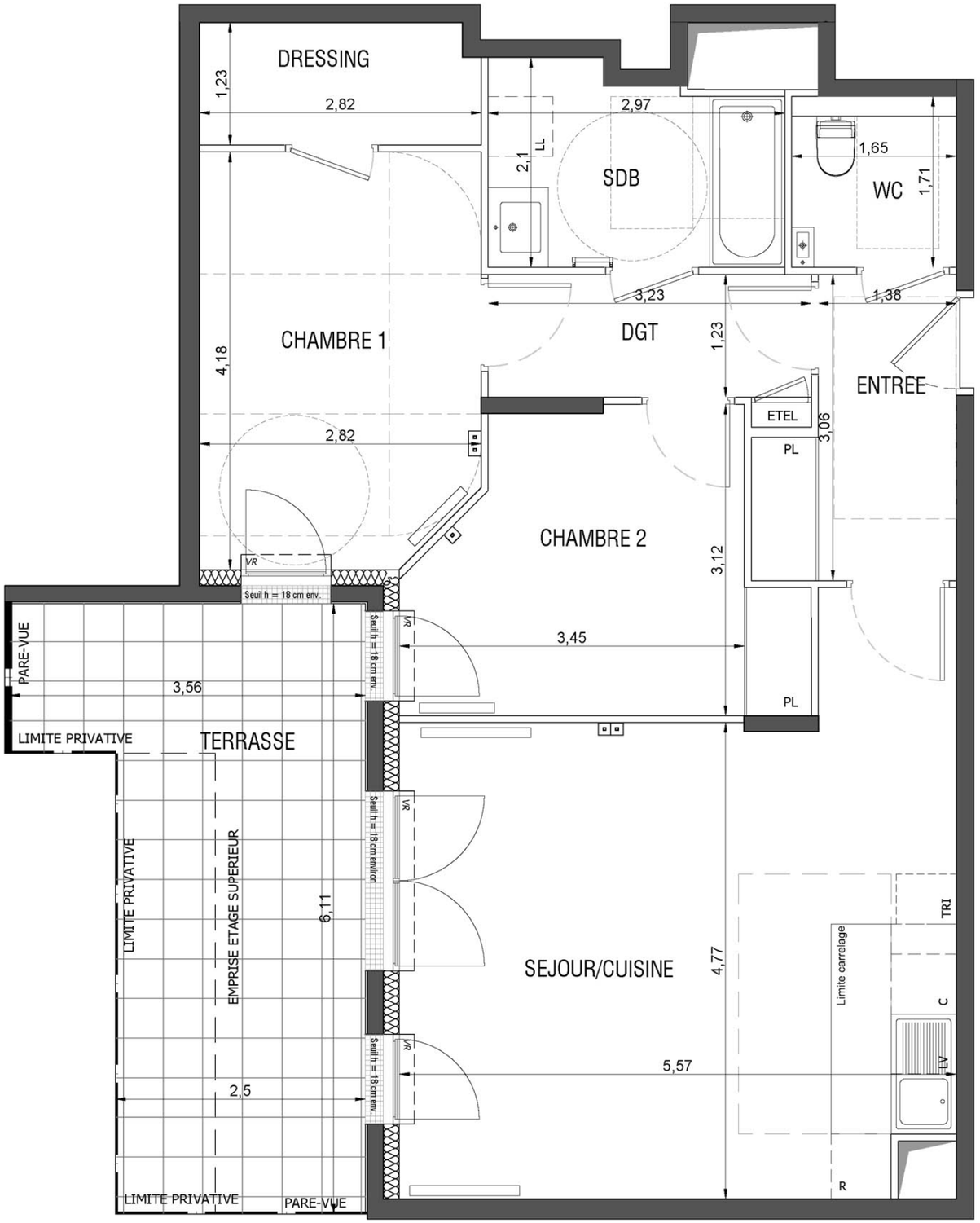

◀ N° A03

CARRÉ DE L'ARSENAL
RUEIL-MALMAISON

ZAC DE L'ARSENAL - LOT R
RUEIL MALMAISON

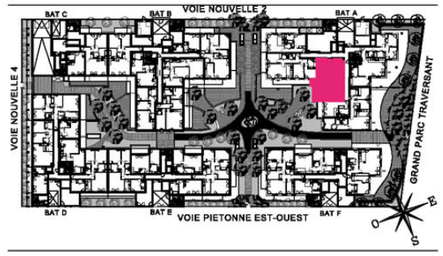

HALL A

APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A03 au REZ DE CHAUSSEE

ENTREE	5,19 m²
SEJOUR/CUISINE	27,95 m²
CHAMBRE 1	11,45 m²
CHAMBRE 2	10,36 m²
SALLE DE BAIN	5,61 m²
DEGAGEMENT	3,98 m²
DRESSING	3,40 m²
WC	2,82 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	70.76 m²
TERRASSE	16,87 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	87.63 m²

LEGENDE

▫	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AP	Allège Pleine		Radiateur
AV	Allège Vitrée	R	Réfrigerateur
VR	Volet Roulant	LV	Lave Vaisselle
BSO	Brise soleil lames orientables	LL	Lave Linge
GC	Garde-corps	C	Cuisson
	Soffite / faux plafond	TRI	Tri sélectif
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		Retombée de poutre
PL	Placard		

1/1 — **HSP env. 3.08m**

Indice A — **Octobre 2018**

Echelle : 0 50 100 200cm

EMERIGE — VINCI IMMOBILIER

Agence Marie-Odile FOUCRAS ARCHITECTE

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

CARRÉ DE L'ARSENAL
RUEIL-MALMAISON

ZAC DE L'ARSENAL - LOT R
RUEIL MALMAISON

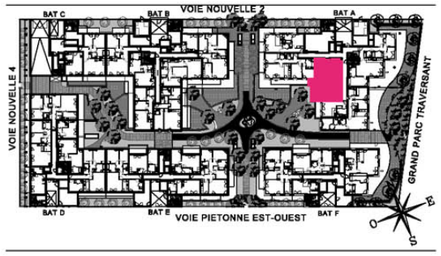

HALL A

APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A03 au REZ DE CHAUSSEE

ENTREE	5,19 m²
SEJOUR/CUISINE	27,95 m²
CHAMBRE 1	11,45 m²
CHAMBRE 2	10,36 m²
SALLE DE BAIN	5,61 m²
DEGAGEMENT	3,98 m²
DRESSING	3,40 m²
WC	2,82 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	70.76 m²
TERRASSE	16,87 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	87.63 m²

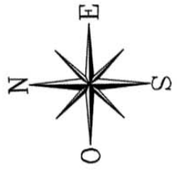

Indice A **Octobre 2018**

EMERIGE

VINCI IMMOBILIER

Agence Marie-Odile FOUCRAS ARCHITECTE

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.

illustration non contractuelle à caractère d'ambiance/ réalisation:infime.net